

Réf: Dossier N° : 58462

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « MOCKET & GNOHAN FINANCES »**

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY HIBISCUS BROU FULGENCE, 11
BP 27 ABIDJAN 11**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18 Oct. 2018 reçus par Me KOUAME KOFFI A., Notaire, enregistrés au CEPICI, le 17 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MOCKET & GNOHAN FINANCES » .

Objet: le change, le transfert d'argent, l'import-export, l'achat et la vente de vêtements et accessoires de mode, la parfumerie, la fourniture de bureau

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - MARCORY HIBISCUS BROU FULGENCE, 11
BP 27 ABIDJAN 11**

**COGERANT: Monsieur GNOHAN KROU AKA HERVE. Monsieur
MOCKET WILFRIED MICHAEL.**

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32767 du 17/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29287 du 17/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

